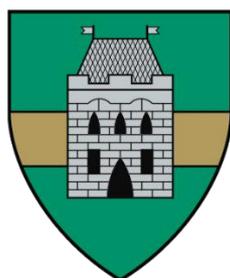


Saulon-la-Rue

Infos municipales

n° 256

23 avril 2025



Commémoration du 8 mai



Les habitants sont invités à participer à la cérémonie commémorative des 80 ans de la libération suivie d'un vin d'honneur qui aura lieu le

jeudi 08 mai 2025 à 11h30

En raison des travaux à proximité du monument aux morts, la cérémonie aura lieu **à la salle de rencontre.**



Nuisances sonores



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Horaires	Lundi à Vendredi	Samedi	Dimanche et jours fériés
Matin	08h30-12h00	09h00-12h00	10h00 à 12h00
Après-midi	14h30-19h30	15h00-19h00	Interdit

Adresse postale : 12, rue des Chêneteaux - 21910 SAULON LA RUE

Téléphone : 03.80.36.60.50 - Adresse électronique : mairie@saulonlarue.fr

Site internet : www.saulonlarue.fr

Réception du public : lundi : 16h30 - 18h30 ; mercredi : 10h30 - 12h30 ; samedi des semaines impaires : 9h30 - 11h30

La première phase de travaux de l'espace multisport est achevée.

Les installations (city-stade, aire de basket, table de ping-pong, aire sablée pour la pétanque) sont accessibles à tous.

Merci de respecter le règlement d'utilisation que vous trouverez ci-dessous et qui sera affiché sur place

ESPACE SPORTIF ET DE LOISIRS INTERGÉNÉRATIONNEL

RÈGLES D'UTILISATION

Cet équipement est destiné à favoriser la pratique sportive pour tous.

Il mérite d'être bien traité et respecté pour le confort et le bien-être de tous les Saulonnais et Saulonaises.

Les consignes qui suivent n'ont pas pour but d'empêcher les uns et les autres de s'exprimer et de jouer librement, mais de faire en sorte que le plaisir de s'amuser ne devienne pas une gêne pour autrui.

Cet espace est NON-FUMEUR et accessible de 7 heures à 21 heures maximum.

Les animaux ne sont pas admis à l'exception des chiens accompagnant les personnes malvoyantes ou handicapées.

Les boissons alcoolisées ainsi que l'usage de produits stupéfiants sont interdits dans l'enceinte de cet espace.

Les mineurs sont sous la responsabilité de leur représentant légal. L'accès est interdit aux enfants de moins de 10 ans non accompagnés d'un parent ou d'un adulte responsable.

L'accès à l'espace se fait par la rue des Acacias et le chemin rural n°4. Cet accès étant partagé avec les piétons, les moyens de locomotion motorisés devront rouler à une vitesse très modérée.

Le stationnement devra se faire dans les zones prévues à cet effet et en aucun cas sur les espaces sablés multi-activités (y compris pour les vélos).

Les véhicules à moteur (voitures, deux-roues motorisés, quads...) ne doivent pas rester en fonctionnement pendant les activités et les autoradios devront être éteints.

Les bruits gênants par leur intensité ou leur durée, leur caractère agressif ou répétitif et de nature à gêner la tranquillité d'autrui sont interdits.

Si les repas froids tirés du sac sont autorisés via les tables de pique-nique prévues à cet effet, les barbecues et autres foyers de cuisson (feux) sont interdits.

Il est interdit de se livrer à des jeux de nature à causer des accidents aux personnes, des dommages ou des dégradations.

Les buttes de terre (merlons) plantées de fleurs et de lierres ne doivent pas être utilisées pour des amusements.

Il est interdit de faire des inscriptions (tags, graffitis...) ou de coller des affiches.

Le public est tenu de respecter la propreté des lieux. Aucun déchet ne pourra être abandonné. Les détritus doivent être rapportés ou déposés dans les poubelles prévues à cet effet.

Le non-respect de ces règles est réprimé par l'article R.610-5 du code pénal et fera l'objet d'une contravention de deuxième classe sanctionnée par une amende forfaitaire de 35 € à 150 €.

Adresse postale : 12, rue des Chêneteaux - 21910 SAULON LA RUE

Téléphone : 03.80.36.60.50 - **Adresse électronique :** mairie@saulonlarue.fr

Site internet : www.saulonlarue.fr

Réception du public : lundi : 16h30 - 18h30 ; mercredi : 10h30 - 12h30 ; samedi des semaines impaires : 9h30 - 11h30